

## **Fonds d'archives n° 357**

### **Répertoire numérique détaillé du fonds UNION DES PÊCHEURS DES MARITIMES (1960-2000)**

**Régis Brun  
avec la collaboration de  
Véronique Blanchard**

---

#### **REMERCIEMENTS**

*Cet instrument de recherche a été réalisé grâce à une aide financière obtenue du Conseil canadien des archives du Nouveau-Brunswick, dans le cadre du Programme de subvention provinciale (CANB) ainsi de l'Union des pêcheurs des Maritimes.*

#### **INTRODUCTION**

**FONDS UNION DES PÊCHEURS DES MARITIMES. – 1960-2000. – 221,15 cm.**

#### **NOTICE HISTORIQUE**

L'Union des pêcheurs des Maritimes (UPM) a été fondée le 20 mars 1977 à Baie Sainte-Anne, comté de Northumberland, au Nouveau-Brunswick. C'est ainsi que les pêcheurs côtiers de la Péninsule acadienne au Cap-Pelé ont révolus l'histoire syndicale de la province. L'UPM avait aussi des locaux à Guysborough (N.-É.), à Cap-Breton (N.-É.), à Northumberland (N.-É.), au Sud-Ouest et de même qu'à Alberton (Î.-P.-É.) La création de cette union leur permettait de parler d'une même voix leur assurant ainsi leur gagne-pain, de même que de préserver la durabilité des ressources marines et leur assurer une vie décente. Elle est l'unique union qui soit canadienne composée de 1400 capitaines de bateaux de pêche et environ 2 500 membres d'équipage majoritairement Acadiens en 1998. Les acteurs principaux de la mise sur pied de cette union furent Omer Chouinard, Guy Cormier et Gilles Thériault.

Au fil des ans, l'UPM a touché de milliers de vies, non seulement les pêcheurs mais aussi les familles, les bureaucrates, les politiciens et les Acadiens. Pendant les années 1970-1980, l'UPM s'implique de près dans diverses causes socio-économiques du milieu acadien, par exemple les expropriés du Parc Kouchibouguac et les manifestations des pêcheurs de Bathurst, Caraquet et Fredericton (N.-B.). Omer Chouinard et Gilles Thériault étaient membres du Parti Acadien.

## **HISTORIQUE DE LA CONSERVATION**

Les documents du fonds Union des pêcheurs des Maritimes fut remis au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson le 31 mai 2006.

## **PORTÉE ET CONTENU**

Le fonds est constitué de sept séries : (a) administration, (b) correspondance, (c) comptabilité, (d) négociations, (e) activités : pêcheries et responsables des quais (celle-ci comprend une bonne partie du fonds), (f) espèces de crustacés et de poisson (en particulier le homard) et (g) divers.

La série « administration » permet de mieux connaître le fonctionnement de l'Union des pêcheurs des Maritimes notamment avec l'historique, l'incorporation, les politiques et législations, les procès-verbaux, les documents relatifs aux réunions régulières des conseils et comités ainsi qu'aux assemblées générales annuelles, colloques et congrès.

La série « correspondance » comprend les échanges avec les gouvernements fédéral et provinciaux de même qu'avec des agences publiques et privées (par ex. : les expropriés du Parc Kouchibouguac, syndicat international, national et provincial, etc.) et des individus au sujet des activités de l'UPM. Elle est aussi constituée de communiqués de presse, des télécommunications et de la correspondance au sujet des manifestations, des autochtones et de la pêche en général.

La série « comptabilité » touche avant tout au quotidien du bureau : les états et rapports financiers, les registres de paies, le financement des activités, les subventions, les comptes recevables et payables (par ex. : appels téléphoniques), les relevés de comptes, les réconciliations bancaires, les cotisations des membres de l'UPM, etc. Il est aussi question des contributions financières remises à des organismes.

La série « négociations » concerne des demandes d'accréditations des usines de homard et de poisson, des contrats et des négociations concernant les différentes espèces de poisson et de crustacés, les prix des espèces, la longueur des bateaux, le coût de production, les manifestations à Caraquet et à Richibouctou et le comité de négociations.

La série « activités : pêcheries et responsables des quais » est constituée de listes des capitaines de bateaux de pêche, des pêcheurs et des responsables des quais de différentes régions (locaux 1 à 10 : régions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard). Elle comprend également les statistiques des débarquements des espèces, les listes de prix des prises, les procédures judiciaires, quelques négociations (par ex. : propriétaires d'usines de transformation de

homard) et manifestations à Fredericton (sur la taille et le prix du homard), les rapports des activités, les pêcheries autochtones et les ventes à des navires étrangers.

La série « espèces de crustacés et de poisson » concerne en particulier le homard, le hareng ainsi que le maquereau. Il y a aussi la pétoncle, la crevette, le saumon, le gaspareau, le crabe des neiges, le calmar, la mousse irlandaise, l'éperlan et l'oursin vert.

La série « divers » comprend des coupures de journaux, des bulletins de l'UPM, une étude sur la pêche (1976), des systèmes de classement (par nom et par cote), une entente collective (1969-1971), une liste des coordonnées des organisations et des individus et un scénario (v1980) intitulé *Le pêcheur côtier*.

### **LES NOTES**

Le titre est basé sur le nom du créateur.

En plus des dossiers, le fonds comprend une affiche, une carte postale, une carte géographique, des cartes de souhaits ou de vœux, des photographies et des négatifs. Le fonds contient des documents en langues française et anglaise.

Le fonds est entièrement accessible à la consultation. Le Musée acadien de l'Université de Moncton possède quelques écussons et un macaron provenant de l'UPM.

### **SOURCES RELIÉES**

Sue Calhoun, *A Word to Say*, Halifax, Nimbus Publishing, 1991.